



UNIVERSITÉ
LAVAL

Bureau international

A hand is shown holding a glowing digital globe. The globe is composed of a grid of small white dots, with several larger, bright white circles connected by thin white lines, representing a network or data flow. The background is a light gray gradient.

Politique sur la sécurité des séjours à l'international ou dans les régions éloignées du Canada

Université Laval, mai 2018

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Présentation de la nouvelle Politique sur la sécurité des séjours à l'international ou dans les régions éloignées du Canada et des procédures obligatoires qui lui sont rattachées
2. Présentation des modifications liées à l'application de la procédure Sécurité et modalités de communication en région éloignée
3. Présentation des mécanismes d'intervention d'urgence de la Sûreté du Québec (SQ)

POURQUOI UNE POLITIQUE ?

- ✓ Préciser **les rôles et les responsabilités** des différentes parties impliquées dans les séjours de mobilité
- ✓ Uniformiser et établir des **règles** et des **mesures de sécurité** commune à l'ensemble des facultés
- ✓ Développer une **meilleure gestion des risques** associés aux projets et aux activités à l'international et en régions éloignées au Canada
- ✓ Établir des **procédures prédépart spécifiques**: inscription au registre, évaluation du risque, formulaires et autorisation de séjour

POUR QUI?

Pour tous les membres de la communauté universitaire

- étudiants
- membres du personnel
- bénévoles

Pour toutes les activités universitaires

- Stage, étude, création, recherche, conférence
- À l'international
- Dans les régions éloignées au Canada

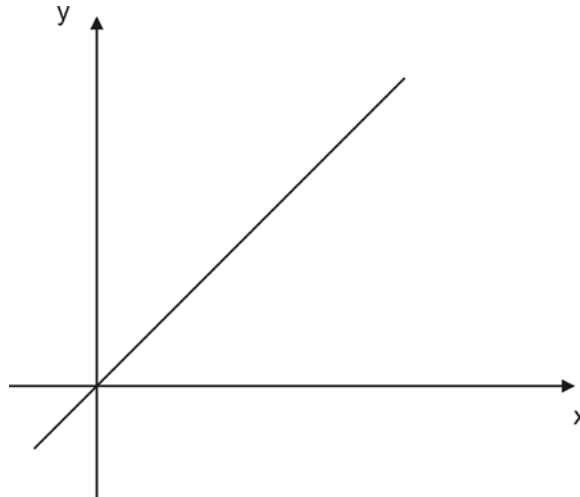


ÉVALUATION DU RISQUE

Approche proportionnelle

Détermination initiale du niveau de risque du séjour qui apporte un niveau d'évaluation.

Plus le risque est élevé, plus on accorde de temps et de ressources.



ÉVALUATION DU RISQUE

Le niveau de risque d'un séjour est évalué selon deux critères:

- ✓ Le niveau de sécurité général de la destination, selon les niveaux de risque identifiés par le gouvernement du Canada.
- ✓ Les risques liés à la nature des activités prévues, en comparaison avec les activités quotidiennes et les activités universitaires réalisées au Canada.

3 niveaux de risque reconnus :

«Risque faible à moyen»

«Risque élevé»

«Risque très élevé»



Canada 

PROCÉDURES - INTERNATIONAL

1. **Inscription obligatoire au registre** pour tous les séjours de mobilité
 - ** [Registre des séjours de mobilité](#)
 2. **Évaluation du niveau de risque à compléter** pour tous les séjours de mobilité
 - ** Formulaire en ligne intégré au registre
 3. Seulement pour les niveaux de risque « élevé » ou « très élevé » : **formulaire de planification et de mitigation des risques** à remplir et **obtenir l'autorisation** d'une personne en autorité (doyen / vice-recteur) conjointement avec le comité-conseil sur la sécurité à l'international
- ✓ Séjour de groupe : un seul formulaire est nécessaire pour l'ensemble du groupe, mais chaque participant doit remplir et signer la déclaration en annexe.
 - ✓ Un seul formulaire pour les séjours multiples dans le cadre d'un même projet.

PROCÉDURES - RÉGIONS ÉLOIGNÉES AU CANADA

1. **Inscription obligatoire au registre** pour tous les séjours de mobilité
** [Registre des séjours de mobilité](#)
2. Deux **formulaires à compléter** et une **autorisation de séjour du gestionnaire à obtenir**
** [Description de projet en région éloignée](#) et [Intervention d'urgence](#)
3. Au besoin, mettre en place un protocole de communication quotidienne avec le Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval (SSP)

MOYENS MIS EN OEUVRE POUR SOUTENIR LA POLITIQUE

- ✓ **FORMULAIRES** développés
- ✓ **REGISTRE** : [registre des séjours de mobilité](#) (version temporaire)
- ✓ **ULAVAL.CA** : sections « [Sécurité à l'international](#) » et « [Sécurité en régions éloignées au Canada](#) » (procédures, démarches à suivre, outils, conseils, exemple de formulaire rempli, formulaire pour simuler l'évaluation du niveau de risque)
- ✓ **PROCÉDURE** [Sécurité et modalités de communication en région éloignée](#)
- ✓ **RÔLE-CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL**: sensibilisation et accompagnement
- ✓ **À VENIR**:
 - **Procédure** pour les séjours à l'international: détailler la manière de mettre en oeuvre la politique et les responsabilités des membres de la communauté universitaire impliqués
 - **Guide** : évaluation et gestion des risques liés à un séjour de mobilité
 - **Formulaire de groupe** : description de projet en region éloignée

AVANTAGES

- ✓ **Favoriser** la réalisation de séjours sécuritaires
- ✓ **Définir les responsabilités** du personnel impliqué dans la gestion des séjours de mobilité
- ✓ **Meilleure gestion** des risques associés aux séjours de mobilité
- ✓ **Meilleure cohésion** entre les différentes facultés et unités pour l'approbation des séjours
- ✓ En cas d'urgence, **répertorier efficacement** tous les membres de la communauté universitaire
- ✓ Offrir un **meilleur accompagnement** pour toute situation d'urgence
- ✓ Répondre aux **responsabilités de l'UL** face à la sécurité de tous ses membres



Merci de votre attention